

Certificat de Qualification Professionnelle animateur de mobilité à vélo

CQP AMV

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 25189593F — Mise à jour : 26 février 2026

Organisme responsable : Sport Bretagne

Contenu

Objectifs

Le CQP "Animateur de mobilité à vélo" a pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins professionnels identifiés, à savoir :

- Le développement exponentiel de la pratique du vélo en ville et les problèmes de sécurité qui y sont liés
- Les besoins identifiés en termes d'apprentissage chez les jeunes, chez les publics éloignés de la pratique du vélo, ainsi que chez les seniors
- Compléter et renforcer l'offre existante sur l'apprentissage de la mobilité à vélo
- Une réponse de la branche professionnelle afin de répondre une commande politique éducative (programme savoir rouler à vélo)

Activités visées

L'Animateur de mobilité à vélo a vocation à :

- - Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique
- - Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé
- - Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné

Programme

La formation au CQP AMV est composée de 5 semaines de formation théorique (175 heures en centre et 84 heures minimum de stage dans une vélo-école), et de 14 heures de certification. Les compétences à acquérir pour obtenir le CQP sont réparties en 5 blocs de compétences, que l'animateur mobilité à vélo devra maîtriser :

Pour le bloc 1 (Informier et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité) :

Présentation d'un dossier sur la mise en œuvre de la pratique et de l'organisation de la sécurité activé sur la base de 3 situations vécues dans la structure d'accueil : intérêt de la mobilité à vélo, condition de pratiques, utilisation du matériel
Étude de cas sur les conditions de circulation en sécurité : sur la base d'une photo, schéma et une situation fournie sur les solutions et remédiation que le candidat peut apporter sur les comportements à vélo et la circulation en conditions optimales de sécurité

Pour le bloc 2 (Préparer et animer des séances d'apprentissage en mobilité à vélo) :

Préparation d'une séance d'apprentissage sur la base d'une fiche qui sera remise aux évaluateurs au minimum 3 heures avant la séance

Conduite d'une séance d'apprentissage du vélo en circulation et en cours collectif (4 à 6 personnes minimum)
Entretien avec le jury d'évaluation.

Pour le bloc 3 (Participer au fonctionnement de la structure) :

Un rapport de stage portant sur l'activité du stagiaire au sein de la structure
Le rapport présentera une analyse de sa structure d'accueil et de ses actions, à partir de laquelle le candidat proposera des axes de développement. Le rapport de stage sera soutenu lors d'un entretien oral de 15 minutes au sein de l'organisme de formation.

Pour le bloc 4 :

Cette séquence vise la conception d'un projet d'action vélo ancré dans le territoire. Les stagiaires identifient les acteurs locaux, diagnostiquent les besoins, élaborent un budget, planifient les actions et conçoivent les outils de communication. L'apprentissage s'appuie sur des ateliers collectifs, du coaching projet et des simulations de présentation. Les projets sont menés en partenariat avec la structure d'accueil et les acteurs du territoire. L'évaluation se fait par restitutions, feedbacks et reformulations, avec remédiations par ajustement du projet.

Pour le bloc 5 :

Cette dernière séquence consolide les acquis et prépare à la certification. Les stagiaires participent à des ateliers de remédiation, animent une séance réelle devant un jury et justifient leurs choix pédagogiques lors d'un entretien. Une restitution collective valorise les acquis et aide à construire un plan d'action personnel. Les évaluations certificatives (EP1 à EP3) sont menées en situation réelle dans la structure d'accueil, avec remédiations individualisées selon les besoins.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Niveau CAP, BEP
------------------------------------	-------------------------------------

Liste des certifications

CQP animateur de mobilité à vélo Code RNCP : 40916

Métiers associés

G1204 — Éducation en activités sportives

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2137995	Présentiel	Dinard	22/03/2026	02/07/2026

Source : GREF Bretagne #25189593F